



Déclaration liminaire du SNALC au CTA du 19 janvier 2022

La grève du 13 janvier dernier a été un grand succès, parce que les organisations syndicales enseignantes et non-enseignantes, parties prenantes, rejointes dans les cortèges par les chefs d'établissement et les inspecteurs, et aussi de nombreux parents d'élèves, se sont retrouvés sur les revendications. Ensemble nous avons rappelé à notre ministre et au gouvernement que nous avons droit au respect, pour nous et pour nos métiers. Il serait temps que les grands serviteurs de l'État comprennent qu'ils ont besoin de tous les fonctionnaires, de tous les agents pour qu'ils puissent diriger notre pays. Nous ne sommes pas des « ressources humaines », « des stocks », ni des « moyens d'enseignement ». Nous sommes d'abord des personnes, des citoyens. En tant que fonctionnaires et agents de l'État, nous avons des missions à accomplir, différentes selon nos métiers. Il est légitime que nous soyons consultés en amont et informés suffisamment tôt des décisions prises, autrement que par voie de presse. Les changements incessants du protocole sanitaire, annoncés dans la presse au dernier moment, ont plus qu'exaspéré les collègues.

La gestion de la crise sanitaire a été jusque-là une aberration. Au lieu d'écouter les acteurs du terrain, le ministère a persisté à ne pas donner suffisamment de moyens au 1^{er} degré pour mettre en place sa politique de diminution du nombre d'élèves dans certains niveaux de classes et il a persisté à supprimer des postes dans le 2nd degré. Dans les collèges, les classes sont surchargées et ne permettent pas d'assurer un enseignement de qualité, encore moins de faire respecter les gestes barrière.

Concernant l'ordre du jour de ce CTA, nous tenons à saluer la qualité des documents reçus. Même s'il n'est pas aisé de travailler avec des chiffres qui ne sont pas présentés de la même manière d'une année sur l'autre, nous avons fait une analyse de ces documents. Dans le 1^{er} degré, alors que notre académie fait

partie des académies qui perdent le moins d'élèves, nous sommes toujours bons derniers pour le P/E. Dans le 2nd degré, les effectifs continuent de progresser, mais les postes sont pour le SNALC en diminution. C'est un fait, non seulement au regard de la démographie, mais aussi parce que l'expérience de ces dernières années nous a montré que, pour parvenir à ses objectifs dans le 1^{er} degré, notre ministère a fait porter l'effort sur le 2nd degré. La dotation pour le 1^{er} degré étant encore insuffisante, nous ne doutons pas que l'on continuera de déshabiller le 2nd degré pour habiller le 1^{er}. Le SNALC rappelle que la situation est catastrophique en particulier dans les collèges. L'exemple de la disparition des 4 catégories dans le classement des collèges du Var est à cet égard révélateur. Cela a abouti à remplir toutes les classes à 30 élèves et à augmenter le seuil en éducation prioritaire à 25. Et que l'on regarde le E/S ou le H/E, dans tous les cas, notre académie est loin de la moyenne nationale, moyenne qui, pour le SNALC, n'est pas la cible à atteindre. Cela se vérifie avec les lycées dont le E/S et le H/E sont plus proches de la moyenne nationale mais dans lesquels on ne voit pas d'amélioration au niveau des conditions d'enseignement.

Le SNALC ne se réjouit pas de l'augmentation des « moyens d'enseignements » quand elle est due au passage de stagiaires à temps plein devant élèves : c'est une sérieuse dégradation des conditions d'entrée dans le métier. Attribuer des « moyens d'enseignement » et non des postes en se servant de la réforme de la formation initiale, contre laquelle le SNALC s'est opposé, montre bien l'intérêt économique avant l'intérêt des élèves.

Sur le 1^{er} degré, le SNALC indique que la question des remplacements doit devenir une priorité encore plus au vu de la situation actuelle. Nous réclamons des enseignants formés et titulaires. Pourriez-vous nous dire où nous en sommes des listes complémentaires dans nos deux départements ? Avez-vous eu des chiffres précis suite aux annonces du Premier ministre le 13 janvier ?

D'une manière plus générale, avez-vous des précisions sur ces annonces gouvernementales ? Nous savons déjà que les masques chirurgicaux et FFP2 promis ont de bonnes chances d'arriver après le plus fort de la crise Omicron. Le SNALC demande toujours le report en juin des épreuves de spécialité qui doivent débiter mi-mars. Le SNALC demande toujours une revalorisation financière pour l'ensemble des personnels, dont l'engagement et la difficulté d'exercices ne sont reconnus pour le moment que par des mots.